

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

— CFA MFR PLABENNEC-PLOUDANIEL —

Formation par alternance

de la 4ème aux formations supérieures

Code fiche RNCP : 38349

Date de début des parcours certifiants : 01-09-2024

BTSA Aménagements Paysagers

Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture



« Maîtriser l'aménagement paysager, dans sa dimension conceptuelle, technique, organisationnelle et financière »

CFA MFR PLABENNEC-PLOUDANIEL

15 rue des écoles - 29860 PLABENNEC - 02.98.40.40.73

14 Place Alain Poher - 29260 PLOUDANIEL - 02.98.83.61.87

www.mfr-plabennec-ploudaniel.fr

Email: mfr.plabennec@mfr.asso.fr

Facebook: [mfrplabennecploudaniel](https://www.facebook.com/mfrplabennecploudaniel)

Instagram: [cfa.mfr_plabennec_ploudaniel](https://www.instagram.com/cfa.mfr_plabennec_ploudaniel)



BTSA en 2 ans

Aménagements paysagers en alternance

Soit 1400 heures de formation en deux ans en CFA

→ 54 semaines en entreprise

→ 40 semaines en formation au CFA

Formation non modularisée actuellement



portail de
l'ALTERNANCE
Apprentissage et contrat de professionnalisation

PREREQUIS



Le BTSA aménagements paysagers est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac pro, bac STAV, bac général.

DELAI D'ACCES : Démarrage de la formation en Septembre de chaque année

ATTENDUS NATIONAUX DE PARCOURSUP

- S'intéresser aux métiers de l'aménagement des espaces paysagers et de la réalisation de jardins.
- S'intéresser à l'environnement, aux végétaux et au cadre de vie.
- Disposer de compétences scientifiques, technologiques et numériques pour interpréter et exploiter les informations relatives aux aménagements d'espaces paysagers et à leur contexte.
- Disposer de compétences technologiques ou professionnelles en vue de la réalisation d'infrastructures et de l'utilisation d'équipements techniques en sécurité sur le terrain.
- Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie.
- Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter.
- Disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe dans le cadre d'une démarche de projet pluri technique.



STATUT

En Contrat d'Apprentissage De 16 à 29 ans

A partir de 16 ans, dérogation possible à partir de 15 ans. Renseignements auprès du CFA

REMUNERATION POUR L'APPRENTISSAGE

Salaire variable selon l'âge de l'apprenti et de l'ancienneté du contrat (27 à 100% du smic)

→ **Consultez le Portail de l'Alternance**

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/

En Contrat d'Apprentissage :

- Avoir satisfait à l'entretien de motivation au CFA (voir la fiche contact)
- Avoir obtenu une promesse d'embauche d'une entreprise

Tarif de la formation :

L'apprenti est exonéré des frais de scolarité. Il perçoit par ailleurs une rémunération en tant que salarié d'entreprise. Il bénéficie donc d'études gratuites et d'une couverture sociale prise en charge par l'employeur.

Contactez le secrétariat pour tout devis de formation ou informations sur les conditions financières [Conditions générales de vente disponibles sur le site Internet]

OBJECTIFS DE FORMATION

Ce BTS agricole forme les apprenants à la réalisation de chantiers de création ou d'entretien d'aménagements paysagers dans le respect du développement durable, de l'étude préalable initiale à la fin de la réalisation.

L'apprenant apprend à reconnaître les végétaux, à savoir les choisir selon leurs caractéristiques, les contraintes du milieu, les objectifs et les attentes du client. Il ou elle est capable d'analyser un paysage, de proposer et de réaliser des aménagements pour le mettre en valeur avec de nouvelles plantations, des choix de matériaux, des constructions paysagères et un entretien adapté. Il ou elle apprend à planifier des travaux, gérer des équipes de jardiniers et surveiller l'avancement d'un chantier.

Sa formation porte aussi en grande partie sur l'élaboration de projets d'aménagements : réalisation de plans, mesures topographiques, évaluation des travaux et des stocks de matériel, établissement de devis et contrats, réglementation, démarches administratives.

Les contraintes économiques et environnementales sont prises en compte à chaque étape de son travail. L'élève est aussi sensibilisé à la relation client et aux techniques d'animation.

Liste des capacités attestées par le diplôme

Obtention du diplôme : La formation est validée par 8 Epreuves : 5 (CCF) Contrôles en Cours de Formation répartis en 1ère et 2ème année (50%) et 3 Epreuves Terminales (50%)

Capacités du Tronc commun des BTSA :

<i>Capacité 1 correspondant au bloc de compétences B1 :</i> S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui	C1.1 Saisir les enjeux de la réalité socio-économique
	C1.2 Se situer dans des questions de société
	C1.3 Argumenter un point de vue dans un débat de société
<i>Capacité 2 correspondant au bloc de compétences B2 :</i> Construire son projet personnel et professionnel	C2.1 S'engager dans un mode de vie actif et solidaire
	C2.2 S'insérer dans un environnement professionnel
	C2.3 S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers
	C2.4 Conduire un projet
<i>Capacité 3 correspondant au bloc de compétences B3 :</i> Communiquer dans des situations et des contextes variés	C3.1 Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public
	C3.2 Communiquer en langue étrangère
	C3.3 Communiquer avec des moyens adaptés

Capacités professionnelles spécifiques du BTSA Aménagements paysagers

<i>Capacité 4 correspondant au bloc de compétences B4 :</i> Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager	C4.1 Planifier les activités et la logistique nécessaires aux chantiers	
	C4.2 Gérer des équipes au travail	
	C4.3 Assurer la sécurité et la mise en œuvre des réglementations	
<i>Capacité 5 correspondant au bloc de compétences B5 :</i> Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique	C5.1 Réaliser le diagnostic d'un espace avant interventions	
	C5.2 Conduire les opérations de mise en place de la végétation	
	C5.3 Piloter les opérations de gestion de la végétation	
<i>Capacité 6 correspondant au bloc de compétences B6 :</i> Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers	C6.1 Réaliser les travaux préparatoires à la mise en place d'ouvrages, infrastructures et réseaux	
	C6.2 Conduire les opérations de réalisation des ouvrages, infrastructures et réseaux	
	C6.3 Piloter les opérations de maintenance des ouvrages, infrastructures, réseaux et équipements	
<i>Capacité 7 correspondant au bloc de compétences B7 :</i> Assurer la gestion technico-économique de chantiers	C7.1 Déterminer le coût d'un projet dans son environnement	
	C7.2 Assurer le suivi technico-économique d'un chantier	
	C7.3 Gérer un aléa	
<i>Capacité 8 correspondant au bloc de compétences B8 :</i> Elaborer un projet d'aménagement paysager	C8.1 Analyser le site à aménager dans son contexte au regard d'une commande	
	C8.2 Concevoir un projet d'aménagement paysager	
	C8.3 Présenter un projet d'aménagement paysager	



→ Utilisation d'outils de conception paysagère

→ Gestion différenciée et développement durable des espaces verts

→ Un parc botanique peuplé de plusieurs centaines d'espèces pour pratiquer la reconnaissance des végétaux

SECTEURS D'ACTIVITE :

Responsable de chantier, responsable d'aménagements paysagers en collectivités, en entreprises... Collaborateurs en bureaux d'étude



Les employeurs du secteur des Aménagements paysagers peuvent être regroupés en deux grands secteurs :

Le secteur privé : le secteur du paysage appartient à la filière agricole, de par son champ d'action (lié à la terre) et ses fonctions sociale et environnementale.

Le secteur public : les collectivités territoriales regroupent la majeure partie des emplois du secteur public. Le secteur d'emploi « des espaces verts » s'inscrit dans le domaine professionnel des interventions techniques.



VALORISATION DU SAVOIR-FAIRE

- Participation aux concours : Olympiades des Métiers et M.A.F. : Meilleur.e Apprenti.e de France
- Présence de Scènes Paysagères réalisées et animées par les élèves aux Forums d'Orientation (FOROMAP, AZIMUT...), FORUM DE PLOUDANIEL, Salon de l'Habitat, PORTES OUVERTES de La MFR...

PASSERELLES ET DEBOUCHES - POURSUITE D'ETUDES

Ce BTS agricole débouche sur la vie active mais il est possible, sous conditions, de préparer en 1 an un second BTSA, de poursuivre des études en licence professionnelle (1 an), d'intégrer une grande école (d'ingénieurs, de vétérinaires, de paysage).
Quelques CS sont aussi accessibles, comme le CS Constructions Paysagères au CFA MFR PLABENNEC.

LIEN AVEC D'AUTRES FORMATIONS EQUIVALENTES : Non

DES LIENS AVEC LES FAMILLES ET LES ENTREPRISES

- 450 apprenants environ chaque année
- Un site internet (www.mfr-ploudaniel-plabennec.fr), une page Facebook, un intranet (IMFR)
- Des **visites de stage** pour accompagner l'apprenant.

DES VALEURS : Le **développement durable** (recyclage et valorisation des déchets pour les futurs salariés et chefs d'entreprise).
Le **CFA MFR est accessible** aux personnes à mobilité réduite.

Pour les apprenants à besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter nos Référents Handicap : Mme BOGARD au 02 98 40 40 73



ACCES DIRECT

- **Car – Lignes de car :** en provenance de Brest, Lesneven, Roscoff
 - **Voiture :**
 - En venant de Morlaix – Brest - RN 12
 - En venant de Quimper – N165
 - **SNCF :** Gare de Landerneau
- Le centre de formation est situé à 15 minutes de Brest**

NOS FORMATIONS EN ALTERNANCE

→ DECOUVERTE DES METIERS		→ BTS	
→ CAPa Métiers de l'agriculture	CAPa Productions animales	→ CS CERTIFICAT DE SPECIALISATION	BTSA Aménagements Paysagers
	CAPa Productions horticoles et légumières		CS Constructions Paysagères
	CAPa Jardinier du paysage		CS Production Transformation Commercialisation des Produits Fermiers
→ CAP Education nationale	CAP Fleuriste	→ TITRE PROFESSIONNEL	TITRE PRO Ouvrier du Paysage
	CAP Intervention en Maintenance technique des bâtiments (IMTB)		TITRE PRO Maçon Voirie Réseaux Divers (VRD)
→ BAC PRO en 3 ans	BAC PRO Aménagements Paysagers	 L'utilisation du genre masculin permet d'alléger le texte de cette plaquette de formation mais ne peut être perçue pour de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité entre les hommes et les femmes.	
	BAC PRO Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (CGEA)		
	BAC PRO Conduite de productions Horticoles		